



Refus d'indemnisation par mon assureur

Par **BBRAUN**, le **09/11/2009** à **23:12**

Bonjour,

Je loue un appartement et le locataire m'a informé que la peinture du plafond de plusieurs pièces se craquelle et même que le plâtre se détache en certains endroits.

Pensant tout d'abord à un dégât des eaux dû à l'occupant de l'étage supérieur, j'ai demandé à mon locataire de faire une déclaration à son assureur (pour obtenir une indemnisation du dégât sur la base de la convention CIDRE).

Or l'assurance de mon locataire, au seul vu des photos transmises des détériorations et sans même dépêcher un expert, a refusé de couvrir le dommage au motif qu'il s'agit d'un dégât d'origine inconnue et non pas d'un dégât des eaux.(!)

Mon assurance quant à elle refuse d'intervenir car elle affirme que c'est à l'assurance du locataire qu'incombe l'indemnisation d'un tel sinistre.

Que me conseillez-vous d'entreprendre afin d'obtenir l'indemnisation de ce sinistre ?

Merci par avance pour vos conseils.

Bien cordialement.

Bernard BRAUN

Par **loe**, le **10/11/2009** à **21:10**

Bonjour,

C'est fort étonnant que votre assureur ne veuille pas au moins dépêcher un expert sur les lieux pour voir d'où peut venir ce problème.

C'est peut-être trop d'humidité dans l'appartement, pas assez de ventilation, et les réparations vous incomberaient (c'est un exemple).

Vous ne dites pas depuis quand ce locataire est en place ?